



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Sumène-Artense, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Champs sur Tarentaine Marchal, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de la Communauté de communes Sumène-Artense.

Etaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Maryse MAZEIRAT, Patrick BORNET (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Pascal LORENZO, Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Eric MOULIER, Franck BROQUIN, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Françoise GILLES (Sauvat), Joëlle NOEL (Trémouille), Fabrice MEUNIER, Arnaud MOREAU (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières), René BERGEAUD, Clothilde JUILLARD, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO (Ydes).

Ont donné pouvoir : Alain DELAGE (Ydes) à René BERGEAUD (Ydes) Jean-Pierre GALEYRAND (Champagnac) à Maryse MAZEIRAT (Champagnac), Johane GRANDSEIGNE (Lanobre) à Pascal LORENZO (Lanobre), Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre).

Secrétaire de séance : Martine MONCOURIER

Nombre de membres afférents au Conseil Communautaire : 34 / Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 33

Date de la convocation : 04 mars 2022

20220310036DE

RESIDENCE MISSION

En partenariat avec la Direction des Affaires culturelles du Cantal, la CCSA accueillera le projet Accords sensibles en juin 2022 et dans le cadre du festival C'Mouvoir. Le musicien Alain Goudard (artiste-résonance contemporaine et percussions de Treffort) interviendra auprès des résidents du CADA et d'un public scolaire (choix en cours) pour partager un temps de musique collective. Il proposera également dans le cadre du festival C'Mouvoir un atelier de musique collectif.

Ce projet invite un artiste à valoriser la musique comme une expérience sensible. En investissant le toucher, la vue, l'écoute, le geste, le mouvement..., Alain Goudard partagera avec des artistes amateurs une approche sensorielle et instinctive de la pratique musicale.

Le croisement des publics est au cœur de l'aventure Les démarches seront multiples : écriture musicale, orchestres, parcours sonores, ateliers d'écoute, techniques d'improvisation, expérimentation de lutherie numérique...

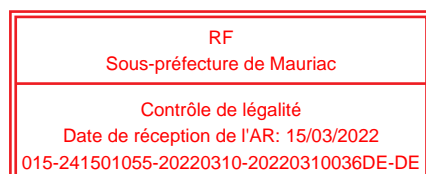
Dans le cadre de ce partenariat, la CCSA prendra en charge les frais de repas et d'hébergement de l'artiste.

Il s'agit d'autoriser M. le Président à signer une convention de partenariat avec la Direction des Affaires culturelles du Cantal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil communautaire autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la Direction des Affaires culturelles du Cantal.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE - MARCHAL, le 10 MARS 2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Marc MAISONNEUVE



Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Préfecture le 15 mars 2022
Affichée ou notifiée le 15 mars 2022
Document certifié conforme
Le Président, Marc MAISONNEUVE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

RF Sous-préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/03/2022 015-241501055-20220310-20220310036DE-DE